



L'ancienne usine de Canari à l'aube d'une nouvelle ère

Près de soixante ans après l'arrêt de son exploitation, la mine d'amiante à ciel ouvert du Cap Corse va connaître d'importants travaux dès la rentrée. Pour la première fois depuis sa fermeture en 1965, un vaste projet de réhabilitation se dessine pour cette immense friche industrielle

Un gigantesque verrou grise avec vue imprenable sur la mer. Sur le versant ouest du Cap Corse, l'ancienne mine d'amiante à ciel ouvert de Canari surpasse la littoral depuis la route qui serpente le long de la côte.

Depuis sa fermeture, le 12 juin 1965, le site de l'usine domine une incroyable friche industrielle qui s'étend sur plus de quatre hectares de bâtiments abandonnés, de silos éventrés et de galeries sinistres. Le départ du géant français de l'amiante, Eternit, a laissé un vaste fossé famélique et un immense cratère sur les côtes du Cap Corse.

L'image de ce paysage lunaire et de cette carcasse industrielle ne sera peut-être bientôt plus qu'un (mauvais) souvenir dans la mémoire des habitants de la microregion. L'usine va en effet connaître d'importants travaux dès la rentrée de septembre. Pour la première fois, quasiment soixante ans après l'arrêt de son exploitation, un grand projet de réhabilitation se dessine pour cette colossale friche industrielle. Une mission d'étude confiée à un cabinet spécialisé a tracé les lignes directrices d'une vaste opération de « déconstruction » des bâtiments.

Les premiers coups de pioche vont être considérés à l'ancienne manuelle et sans locaux chics

dans la partie basse du site. « On n'a jamais été aussi près du but », avance Jean-Michel Simoni, le maire de Canari. Élu à la tête de la municipalité aux dernières municipales, en 2020, celui-ci a hérité de ce dossier aussi ancien qu'épineux. Lorsque la commune a déclenché, en 1973, de nombreuses opérations pour le franc symbolique à Eternit, qui l'a exploité durant plus de trois décennies, elle était loin de se douter des difficultés que cela engendrerait.

A flanc de colline, les anciens bâtiments de l'usine qui menacent ruine ont longtemps paru introuvable. Difficiles à démanteler ou même à dynamiter en raison d'un impact probable sur la falaise comme sur la santé en raison des fibres d'amiante contenues dans le bâtiment.

« Un dossier d'une très grande complexité »

Un regard de sa position topographique, de l'ampleur du chantier et des impératifs de sécurité, l'idée de réhabiliter ce site dépechin, qui n'a plus aucun responsable salvateur, a souvent été assimilée à une voie de l'esprit. Ces vingt dernières années, des travaux d'urgence ont certes été conduits par l'Etat sous l'égide de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) avec le soutien du fonds



Avant d'être une énorme tâche dans le paysage de carte postale du Cap Corse, l'usine de Canari a longtemps été un fleuron industriel qui a dynamisé l'économie de toute une région.

GERARD BALDOCCO

européen de développement régional.

Les opérations ont permis d'épêcher des effondrements sur la mine et des glissements de terrains provoqués par les intempéries successives. Mais, chaque fois, ces travaux se sont heurtés à des contraintes hors norme : recherche d'entreprises agréées, règles de protection des personnes, port de combinaisons et de masques réglementaires, temps de travail réduit pour éviter un contact continu avec l'amiante, arrimage régulier du site pour empêcher les poussées de sismiques...

pourquoi il s'agit avant tout d'abord de limiter les risques pour les riverains et l'environnement. »

« Nous voulons conserver un lieu de mémoire »

Dans le village de cette première phase de travaux, d'ici la fin de l'année, la mine à l'état naturel de l'ancienne mine d'amiante devrait être engagée. Comprennez : la déconstruction de l'ensemble des bâtiments et la végétalisation de cet enchevêtrement de terrains vagues qui

dévient en terrasses jusqu'à la mer.

Le dossier est à l'étude dans les bureaux de la préfecture de Haute-Corse et pourrait bénéficier de crédits prévus dans le cadre du Plan de relance. La mine sera, en effet, pas indolore pour les finances publiques : il faudrait compter environ trente millions d'euros pour refermer définitivement la plate-forme en rive de l'amiante dans le Cap Corse. Une plie qui, à Canari, servira à la mémoire collective des flots de souvenirs de peuplement et de souffrance (lire ci-dessous).

La municipalité n'entend pas l'effacer totalement mais retenir un peu de ce passé pour éviter qu'il se tombe dans l'oubli.

« Pour les cinquante ans de la fermeture de l'usine, la commune avait organisé une exposition photographique et dressé une stèle face à la friche », rappelle Jean-Michel Simoni. Nous voulons conserver un lieu de mémoire. Car même si cette aventure industrielle a souvent été dévastatrice, elle a marqué la vie locale et elle fait partie de notre histoire. »

JULIAN MATTEI

LE CHIFFRE
22

millions d'euros ont été investis ces vingt dernières années par la puissance publique pour la mise en sécurité et l'fermeture du site de l'ancienne mine de Canari.

L'histoire controversée de l'industrie la plus florissante de l'île

Avant d'être une énorme tâche dans le paysage de cette pointe du Cap Corse, l'usine de Camari a longtemps été un fleuron qui a dynamisé l'économie de toute une région.

Elle a commencé en 1898. Un frigorifur, Auguste-Antoine Lienhard, fait la découverte, sur les hauteurs du village, d'un filon d'amianto qui deviendra le premier gisement de la métropole. Des explorations sont menées et débouchent, vingt ans plus tard, sur l'aménagement d'une « usine pilote ».

La société Bastit pone les jalons d'une carrière exploitée de façon quasi-artisanale. Il faudra attendre 1943 pour assister au lancement d'une véritable aventure industrielle à travers la création de la Société minière de l'amianto

(SMA). Les premiers résultats ne se font pas attendre : très vite, la production du site permet de couvrir près de la moitié des besoins industriels français.

Le temps du soupçon autour de l'amianto

À son apogée, Camari produit jusqu'à 20 000 tonnes d'amianto par an, embauchant près de 400 salariés et assurant plus d'un tiers de l'activité commerciale du port de Bastia pour l'acheminement des minéraux vers le continent. « Économiquement, l'usine a apporté beaucoup à la corse », estime Jean-Michel Sanguetti, le maire.

Des familles sont venues s'y installer, ainsi que dans les villages environnants. À cette époque, Camari

comptait plus de 800 habitants, et finit même constitutif du HLM. « Au début des années soixante,

l'usine est même « l'industrie la plus florissante de l'île », avance Guy Merla, auteur de *L'Amianto industriel de l'ouest en Corse* (éditions Alain Picardia, 2004).

Seulement voilà : la baisse de rentabilité entraînée à l'épuisement de la ressource et aux premiers dégâts sanitaires ont eu raison de cette activité qui aura employé au total près de 1 500 ouvriers.

Le gisement cesse de fonctionner le 12 juillet 1965. Unite de Camari ferme ses portes et, avec elle, l'un des seuls chantiers industriels de la Corse. Le temps du soupçon lui succède bientôt sur la nécessité de l'amianto et les conditions de travail sur le site. De nombreux ouvriers sont atteints d'asbestose.

une maladie chronique de l'appareil pulmonaire due à l'absorption prolongée de fibres d'amianto. Plusieurs dizaines d'entre eux en seraient décédées.

« Le premier combat écologique corse »

Des démarches de démarques ont été nécessaires pour les victimes et leurs familles soient reconnues comme telles. Au début des années 2000, la création du Fonds d'indemnisation des victimes de l'amianto a donné lieu à des dédommagements à hauteur de plusieurs millions d'euros à la suite de l'action menée par l'Association régionale de défense des victimes de l'amianto (Ardeva).

Mais nombre de morts n'ont pas été directement liées à la fibre.

Les dégâts ont aussi été marqués. Durant la période d'exploitation, d'importants volumes de déchets issus de l'usine sont jetés à la mer. Selon l'institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer), l'impact environnemental a été fort au moment des déversements, dont témoignent encore les gâteaux noirs de la plage de Nuccia, mais ces rejets n'ont pas d'incidence sur la santé.

Bests que, d'après les investigations de Guy Merla, près de dix-sept millions de tonnes de « stériles » – les déchets de minerai – ont été envoies sur le littoral. A cette époque, des revendications apparaissent pour faire cesser ces rejets.

« Cela a été souvent oublié, mais dès 1951, Camari a été au centre du premier combat écologique de la

Corse. Véritable île à l'envers », rappelle l'historien. Le sujet interpelle alors les autorités, qui s'inquiètent des conséquences sur la santé. En 1976, le département de la Haute-Corse lance une mission pour évaluer la nocivité de l'amiante. Mais il faudra attendre une vingtaine d'années, le printemps janvier 1997, pour voir son usage interdit en France.

« Camari a été condamnée dans plusieurs pays pour ses pratiques et les conditions de travail de ses employés mais, à Camari, la question de sa responsabilité n'a jamais été posée », souligne Guy Merla, tant d'un point de vue juridique qu'environnemental. « En ce jour où l'on croit encore, c'est l'Etat, avec le contribuable, qui va payer les conséquences. »

J.M.